CENSVRE
OV
REFVTATION
DV
LIBELLE INTITVLE,
SOVPIRS
FRANCOIS
SVR LA PAIX
ITALIENNE.

A PARIS,
Chez PIERRE DV PONT, au Mont ſaint Hilaire,
ruë d'Eſcoſſe.

M. DC. LXIX.

CENSVRE OV REFVTATION *du Libelle intitulé, Souſpirs François ſur la Paix Italienne.*

IE *me doute bien que l'Autheur des Soupirs François ſur la paix Italienne*, voudra tirer de la vanité de ce que ie me ſuis mis en peine de refuter cét ouurage ; s'imaginant peut-eſtre qu'il faut que cette piece ait eu l'approbation generale, & que l'enuie qui s'attache principalement à la vertu, eſt le ſeul motif de cette Refutation, par laquelle il pretendra donner vn nouuel éclat à cette production d'eſprit: Ces raiſons m'obligent d'abord de dire le ſujet veritable qui m'a mis la plume à la main pour le deſabuſer de cette creance, & iuſtifier des motifs de mon procedé.

Pour deſtruire entierement ſon opinion, qui ne feroit qu'augmenter le nombre des fautes qui ſe rencontrent dans ſon ouurage; Ie ſuis bien aiſe qu'il ſçache que c'eſt vne pure charité qui m'oblige à prendre cette peine pour luy ſeul, parce qu'il eſt tres-euident que ſon eſprit a plus beſoin d'eſtre guery que tous ceux qu'il pouroit auoir infectez par ſes Eſcrits ſeditieux, ils ſont en ſi petit nombre, & ſi peu conſiderables, que bien qu'ils demeuraſſent obſtinez dans leurs ſentimens, tous les honneſtes gens qui ſont bien contraires aux maximes de cét Autheur, ne s'en deuroient nullement mettre en peine: La populace eſt propremēt vne girouette qui tourne à toutes ſortes de vents, vn miroüer qui change de face ſelon les obiets que l'on luy preſente, & comme vne cire molle qui reçoit mille differentes impreſſions: autant de teſtes, autant d'aduis, & dans l'affaire la moins douteuſe:

Scinditur incertum ſtudia in contraria vulgus.

944.03
M475m
No. 674
872308

Qu'il n'eſtime pas auſſi que la ialouſie de voir admirer cette piece fameuſe, m'ait fait repandre de l'ancre pour ternir ſon éclat, ſon ouurage n'eſt pas ſi digne d'enuie, & quand meſ-la crainte de la corde ne luy auroit pas empeſché d'y mettre ſon nom, ie croy qué pour ſon honneur (ſi toutes fois il en eſt curieux) il ſe deuroit cacher de honte, & deſauoüer cét enfant monſtrueux, qui n'a pour toute perfection que l'effronterie.

Non, ie ne ſuis point ialoux de ſa gloire, qui n'eſt point ſi brillante qu'elle me puiſſe ébloüir, & m'empeſcher de remarquer les fautes infinies de cette piece, elles ſont trop apparentes, & tout autre eſprit que le ſien iugeroit qu'elles ſeroient dignes du foüet dans les petites eſcholes, auſſi bien que ſon impudence le meriteroit dans les Carrefours.

Il ſemble à la verité que ie contrediſe par ce trait de paſſion à la charité que ie me ſuis propoſée pour motif, mais à des maladies ſi preſſantes, il eſt beſoin de remedes violens; & comme ie ſçay bien qu'il ſe flatte dans la bonne opinion qu'il a de ſon genie, il l'a faut deſtruire tout à fait, & ne l'a point flatter, ſi l'on pretend d'y donner du remede.

Pour combattre d'abord cét eſtime d'eſprit qu'il ſe donne à luy-meſme, il eſt neceſſaire de faire voir à tout le monde qu'il n'eſt pas capable du meſtier d'eſcrire dont il s'eſt voulu ſi temerairement eſcrimer : Si ce n'eſtoit que les lignes ſont à peu prés meſurées, on auroit de la peine à diſcerner s'il a voulu faire des Vers ou de la Proſe ; les meſures ſi mal obſeruées, tant de fauſſes rimes, comme de glaiue à veſue, d'Abbayes à bayes, excez à François, &c. ces endroits ſi tu en doute ; & au lieu d'Autels, & au lieu d'actions, &c. qui ſont des cacophonies inſupportables : ces termes deterrés & barbares, de deſaſtreux, larmoyer, &c. & quantité de phraſes & façons de parler indecentes, le conuainquent neceſſairement de n'eſtre pas bon François comme il ſe vante, puis qu'il n'en ſçait pas le langage.

Que ſi pour ſa replique il vouloit alleguer cette ſentence triuialle, qu'il eſt bien aiſé de reprendre & mal-aiſé de

mieux

mieux faire, & que dans le deſſein de refuter ſon Ouurage, ie deuois me ſeruir du meſme genre d'eſcrire, & non pas oppoſer de la proſe à des vers, dont la contrainte & la meſure ſuppoſe plus de difficulté : Ie n'ay rien à luy dire, ſinon que ie ſçay mieux choiſir le ſtyle ſelon les ſuiets, & qu'vne de ſes plus grandes fautes que ie ne veux point imiter, eſt d'auoir traitté cette matiere dans vn genre ſi peu propre à ſon ſuiet, qui me fait croire que quoy qu'il ſoit tres mauuais Poëte, il eſt encor plus mauuais Orateur. Pour mon eſgard, quoy que ie ſois aſſez mediocre dans l'vn & l'autre quelques vers que l'on a veu de ma façon, feront ayſément reconnoiſtre que l'ignorance de la poëſie n'eſt pas la cauſe pourquoy i'ay choiſi la proſe pour luy reſpondre.

Pour faire voir qu'il s'eſt ſeruy tres mal à propos des vers pour ſon ſuiet, les moins verſés dans cette ſcience, n'ignorent pas qu'elle n'eſt propre qu'aux fictions, & pour faire eſclater dauantage les inuentions & les penſées de l'eſprit ; mais dans vne ouurage ſerieux dans lequel il eſt queſtion de faire voir la verité, & perſuader par la force des raiſons les eſprits à quelque creance, comme ſans doute noſtre Auteur s'eſtoit imaginé: pourquoy vouloir importuner les Muſes, & les tirer pour ainſi dire par les cheueux; Ie dis bien dauantage qu'encor bien que ce ſuiet ſe puſt traitter en vers, il ne falloit pas contredire comme il a fait à ſon titre qui ne parle que de ſoupirs, par de petits ieux de mots & de ridicules alluſions, dont l'impertinence fait rire le lecteur, il ſemble qu'il veut eſtre vn Ieremie, & dans le milieu d'vne triſte lamentation, il quitte tout d'vn coup le perſonnage d'Heraclite pour prendre celuy de Democrite; il fait le cenſeur Politique, & met en ſuitte vne pointe ridicule ſur l'alluſion de faux Louis, ou de Iuſtes ; & dans le zele le plus enflammé, dont il fulmine contre des Eueſques, il va chercher des pedanteries Scholaſtiques, & ſe ioüe ſur des noms de Dol, Dair, eur de Cordelier & de Corde, qui ne peuuent eſtre permiſes que dans vn ſtyle extremément burleſque : d'alleguer pour raiſon qu'il s'eſt ſeruy de

cet artifice, afin de ne pas nommer ouuertement ces Prelats, ne pourroit-on pas luy demander, pourquoy donc il en a nommez de plus conſiderables en d'autres endroits, qu'il deuoit taire auec plus de raiſon & de iuſtice.

Mais venons au principal de noſtre ſuiet iuſques icy, nous n'auons fait que conſiderer quelques galles qui ne font que la ſuperficies de cette dangereuſe apoſtume, dans laquelle il eſt neceſſaire d'appliquer le fer; & pour venir à la connoiſſance de ſa cauſe, il faut examiner l'intention de cet Autheur, & la fin qu'il s'eſt pu propoſer en commançant ce pernicieux ouurage, deſcouurir en ſuitte ſes qualitez vicieuſes, & luy faire ſi bien conceuoir l'horreur de ſa faute par de charitables aduis, quelle ſoit la derniere qu'il commette iamais.

I'aduoüe que ie ſuis bien empeſché dans la recherche de ſon deſſein, puiſque le zele pour ſa Patrie dont il veut fauſſement couurir ſa mauuaiſe volonté, n'en eſt nullement le ſuiet.

Arracher la paix des Prouinces,
Aigrir les peuples & les Prouinces.
Taxer vn auguſte Senat,
Et comme vne horrible furie
Bouleuerſer tout vn Eſtat,
Eſt-ce là ſeruir ſa Patrie.

Ce ne peut eſtre pareillement le deſſein de ſe mettre en faueur, puiſque ſon inſolente ſatyre attaque tellement tous les deux partis, qu'il ſemble qu'il en veut à tout le monde, & que comme vn autre myſantrope il ayt vne haine generale contre toutes ſortes de perſonnes, ie reuiens donc à la creance que i'ay qu'vn ouurage de cette nature n'eſt pas produit par vn François; ou du moins qu'il a le cœur Eſtranger. puis qu'il trauaille auec tant d'ardeur à remettre le trouble & la diuiſion dans cette Monarchie, qu'vne paix de tant de ſueurs & de fatigues, vient à peine de bannir & de deſtruire.

Pour confirmer cette opinion, nous n'auons qu'à conſi-

derer ſon Ouurage de prés ; & non pas ſuperficiellement à l'exemple de quelques eſprits vulguaires, qui ſur la ſimple lecture du titre l'ont admiré comme vne merueille ; Mais ces perſonnes ſont à bien dire des enfans qu'vne pomme ſatisfait & qu'vne bagatelle amuſe, pluſtoſt que la plus belle piece du monde : ce n'eſt pas tout qu'vne boëtte ſoit peinte & bien enjoliuée, ſi ce qui eſt dedans n'encherit ſur cette exterieure beauté : & ſans taxer ce titre d'extrauagance quoy qu'il le merite aſſez iuſtement, voyons ſi la piece reſpond à cette apparance ; il l'intitule les ſoupirs François, & l'on n'y remarque que des rages, des deſeſpoirs, des iniures, & des fulminations horribles ; il voudroit dit-il que la paix fut ſtable, & par de ſeditieuſes exhortations, il l'ébranle ſi viuement qu'il ſemble qu'il ait pris à taſche de la deſtruire; Bref, pour euiter vn mal imaginaire il en introduit vn mille fois plus à craindre, & dont la ſeule penſée imprime de l'horreur dans l'eſprit des honneſtes gens.

Toutesfois ce n'eſt pas aſſez de cette cenſure generale, il faut venir à la diſcution particuliere, & refuter chaque ſtance l'vne apres l'autre.

Les trois premieres declament hautement contre ceux qui nous ont procuré la paix les taxe d'auoir eſté corrompus, d'auoir quitté l'intereſt de la patrie pour celuy de ſes ennemis, & d'auoir traitté ſans honneur ſans guain & ſans aſſeurance:Bien que la voix commune iuſtifie aſſez ces perſonnes incorruptibles, la contradiction qui ſe rencontre, entre auoir eſté corrompus & d'auoir traitté ſans guain, renuerſe de ſoy-meſme cette iniurieuſe calomnie ; mais il a reſerué ſa plus forte raiſon pour la troiſieſme, en ce qu'il leur reproche qu'apres auoir condamné le Cardinal comme vn perturbateur du repos public, ils le reſtabliſſent dans ſon premier Eſtat, en caſſant les Arreſts qu'ils auoient donné contre luy ; Ce n'eſt pas vn deffaut de memoire comme preſume ce ſeditieux, mais vne raiſon bien puiſſante qui les a fait condeſcendre à ces conditions ; Sa Maieſté ſe ſoûmettant à caſſer ſes Declarations & ſes Arreſts, qui durant

les deſordres auoient interdit le Parlement, n'eſtoit-il pas plus que raiſonnable qu'il fit le reciproque de ſon coſté, puiſque toutes nos eſmotiõs ne pouuoient eſtre autrement pacifiées; falloit-il comme il dit luy porter le poignard ſous la gorge, & que le ſuiet contraignit le Souuerain à ſubir ſes caprices, & ſuiure ſes volontez inconſiderées.

La quatrieſme eſt vn galimatias enioliué d'alluſions & d'antitheſes, indignes d'eſtre refutées.

Dans la cinquieſme comme vn Prophete de mal-heur, il menace Paris de maux eſpouuantables qu'il s'eſt forgé dans ſon imagination ſans aucune apparence de fondement, veu que quand meſme le Cardinal Mazarin auroit deſſein de ſe vanger de cette Ville, il n'en aura iamais les occaſions qu'il a laiſſé paſſer dans vn temps, auquel il eſtoit plus obligé de s'en ſeruir.

Il taſche de confirmer cette Prophetie dans la ſixieſme, par vne mauuaiſe peinture qu'il fait voir de la deſolation des villages & de la campagne ruinées; Mais ces maſſacres ne paroiſſent que dans ſes vers, & reſerué quelques degats cauſez par la Soldateſque qui ne ſont pas irreparables, nous deuons rendre graces à Dieu du peu de ſang qui s'eſt reſpandu parmy ces deſordres, qui deuoient en apparence auoir vn ſuccez beaucoup plus funeſte & plus violent: il acheue par vne iniure brutale qui ne fait qu'aigrir vn Prince genereux, dont l'amitié ſe doit acquerir par la douceur.

Les ſept, huict, neuf & dixieſme apprennent des ſacrileges inoüis, qui ne ſont iamais tombé s dans l'imagination des plus abominables, bien loin d'auoir eſté commis comme il dit par des Eſtrangers qu'il accuſe de ces crimes, & pour en tirer vangeance il met le fer & le feu dans la main des François, & la rage dans le cœur de la patrie; Mais les cheueux me dreſſent d'horreur à la lecture de la dixieſme, & ie croy comme il dit que le Diable eſt l'autheur de cette ſtance qui contient vn eſpouuantable ſacrilege, qui rend vn homme coupable pour l'auoir couché par eſcrit

crit, puiſque la ſeule penſée en eſt tout à fait criminelle : & ſupposé meſme qu'il ne fut pas de l'inuention de noſtre Poëte, quoy qu'il y ait bien de l'apparance, à quel deſſein publier ces abominations, qui ne font qu'irriter de plus en plus la Iuſtice de Dieu deſia ſi viuement offenſée &c.

Par ces deteſtables exemples,
Enſeigner à ces nations
De nouuelles inuentions
Afin de profaner ſes Temples.

L'vnzieſme n'eſt qu'vne inuectiue contre quelques Generaux qui ſont auprés du Roy, par laquelle il les taxe d'eſtre Eſtrangers & de n'eſtre pas François, quoy qu'à la reſerue de ces derniers troubles (ou l'intereſt de leur charge les a contraints de nous eſtre contraires) ils en ayent donné toutes les preuues imaginables, il les coiffe ſur la fin de la meſme Epithete qu'il a deſia donnée au Prince, ce qui eſt vne marque de la ſterilité de ſon eſprit.

Dans la 12. 13. & 14. il tranche du Predicateur, mais au lieu de reduire la Reine dans les termes de la douceur, il taſche de la ietter dans le deſeſpoir par l'impoſſibilité de donner remede aux deſordres qu'il exagere extraordinairement, & la menace inſolemment de la Iuſtice diuine, ſans que l'on puiſſe iuger ce qu'il pretend par cette remonſtrance, puis qu'il ſe plaint des maux qui ſont deſia paſſez, & qu'il auroit tort d'en deſirer le remede, puis qu'il les iuge irremediables. Quant à ce qui touche le Cardinal Mazarin, l'on voit appertement que c'eſt plutoſt la haine que la charité qui anime ſon zele, en voulant attirer la vengeance diuine ſur ſa teſte, au lieu d'implorer pour luy ſa miſericorde.

Les 15. 16. 17. 18. & 19. ſont des declamations pleines d'iniures & d'inuectiues contre quelques Prelats & Predicateurs de leurs Maieſtez, qu'il accuſe d'enſeigner de fauſſes doctrines, & d'animer contre nous l'eſprit de la Reine & des Princes, pour en obtenir des Benefices & des recompenſes ; Ce qui me fait imaginer qu'il s'eſt peut-eſtre autre-

fois voulu ſeruir de ces maximes, puis qu'il en parle comme ſçauant, & que le dépit de n'auoir fait reüſſir ſes deſſeins, eſt le ſuiet de la paſſion qui l'emporte à ces indiſcretes calomnies, entremeſlées de proteſtations d'eſtre bon François, & de contradictions ridicules, *conſeillant à ces pr.dicateurs d'exhorter la Reyne à reſpandre des larmes ſur des embrazemens*, que des pleurs de mil ans ne pouroient pas eſteindre, n'eſt-ce pas deſirer vne choſe impoſſible.

La vingtieſme s'addreſſe aux Confeſſeurs, qu'il pretend ſacrileges, d'accorder le ſaint Sacrement aux Seigneurs de la Cour, ſans conſiderer qu'apres vne reconciliation faite auec les hommes, rien ne les empeſche de faire leur Paix auec Dieu, mais il ne peut paſſer que pour vn Caſuiſte ignorant, en voulant obliger les penitens à reſtituer & reparer les viols, les carnages & les deſordres qu'ils ont commis durant la Guerre, veu que

Ad impoßibile nemo tenetur.

Et que la reſtitution n'eſt enioínte qu'entant qu'elle eſt dans noſtre poſſible, la miſericorde de Dieu ſuppleant au deffaut de noſtre puiſſance.

Il inſiſte encore dans cét opinion, & la derniere ſtance eſt ramaſſée de ridicules raiſons, par leſquelles il pretend prouuer, que ſans cette reſtitution, la Paix eſt pire que la Guerre, & par des ſubtilitez ineptes, & des aduertiſſemens hors de ſaiſon, il fait vne diſtinction de celle de France d'auec l'Italienne pour ietter les eſprits foibles dans vne deffiance perpetuelle, & les empeſcher par ce moyen de gouſter la douceur du repos apres de ſi longues calamitez.

Il me ſemble que i'ay ſuffiſamment fait reconnoiſtre les pernicieuſes intentions de noſtre Autheur, qui ne tendent euidemment qu'à ietter cét Eſtat dans de nouueaux deſordres par le vent de diuiſion qu'il ſouffle dans les eſprits ſeditieux, & ſes dangereuſes maximes, que la Iuſtice a deſia cenſurées, comme contraires à la tranquillité publique, en ſupprimant vn ouurage ſi preiudiciable au repos de l'Eſtat. Il n'eſt queſtion maintenant qu'à conclurre par vn aduis

charitable à tous ceux qui ſe meſlent d'eſcrire, qu'ils ayent à choiſir mieux leurs ſubiets, & qu'ils ne commencent iamais vn ouurage qu'ils n'ayent conſidere que la fin n'en peut eſtre qu'aduantageuſe à la correction des mœurs, & à l'honneur de la Patrie; ce n'eſt pas que ie veuille les interdire de la Satyre, pourueu qu'elle ne ſoit point ſcandaleuſe, & qu'elle ne repugne en rien à la charité, qui doit reprendre ſans paſſion & ſans intereſt; Que la conſequence des eſcrits de cette nature eſt bien dangereuſe, puis qu'en voulant remedier à quelque deſordre particulier, on en introduit vn general. Enfin qu'ils tiennent cét axiome, par lequel ie finis pour vn principe tres-aſſeuré, que la Paix la plus pauure & la plus deſchirée est preferable à la Guerre la plus glorieuſe & la plus magnifique, & que nous la deuons bien conſeruer quant nous la pouuons obtenir comme la plus precieuſe choſe que nous ſçaurions deſirer ny poſſeder.

FIN.